NOUVELLE-AQUITAINE
TERRE UNIE PAR LE RUGBY

BUREAU DU 6 OCTOBRE
PROCES-VERBAL
SEANCE TENUE A GRADIGNAN DE 10h A 15h30

PRESENTS :

Membres du Bureau
RECHEDE Michel (Président) - AUTIER Philippe (VP) - DEGOS Jean-Marc (SG) - CASSAGNE Jacques (TG) - LARROUDE Denise (VP) – DANDALEIX Christian (VP) - IRAZOQUI Daniel (VP)

Salarié
MOUTON Margot (Assistante DG)

EXCUSES :

Membre du Bureau
TEINTURIER Jennifer

Salarié
RESSIGUIE Damien (DG)

INVITES :

Chargé de Mission permanent
BELLAMY Pierre - COMET Thierry (visio) – DEGUILHEM Christophe (visio) – GOURDY Jean-Jacques – LAYLAVOIX Eric (DTL) – DUDON Sarah (affiliations)

1/ ACCUEIL PAR LE PRESIDENT

Michel RECHEDE adresse ses remerciements à Pierre BELLAMAY et Pierre SOUCHAUD pour la remarquable organisation de France/Canada Féminine à La Rochelle, ponctuée par une victoire significative de l'EDF devant un stade comble.
Remerciements également adressés à JM DEGOS, Thierry COMET et Daniel IRAZOQUI pour l'organisation de la venue du Président de la FFR les 10 et 11 octobre dans les Landes et Pyrénées Atlantique.
Et remerciements à Margot MOUTON pour l'organisation du déplacement du Président au séminaire fédéral des Présidents de ligue en Corse.

Michel RECHEDE fait part de sa volonté (partagée avec Philippe AUTIER) de créer une "structure" pour venir en aide aux clubs. Il mentionne ce qui a été fait par la FFR dans ce domaine. Il souhaite consacrer une somme dont le montant serait à déterminer issue de nos résultats comptables et de nos fonds propres, pour venir en aide aux clubs dans divers domaines à définir.
Philippe AUTIER serait favorable à une mise en place sur l'exercice 27/28, afin de permettre à la Ligue de bien cadrer le process sur les plans comptable et fonctionnel.
Jean-Marc DEGOS insiste sur l'importance de bien préparer le règlement d'attribution et propose de créer un organe consultatif indépendant la 1ère année, avant de mettre en place une éventuelle structure juridiquement autonome.
Le Bureau décide à l'unanimité d'étudier la faisabilité de cette proposition et demande à cette fin à Jacques CASSAGNE de prendre contact avec le Commissaire aux Comptes.

2/ PRESENTATION DE CHARLES DESPINOY – CHARGE DE DEVELOPPEMENT DE L'ARBITRAGE

Daniel IRAZOQUI présente Charles DESPINOY qui vient de débuter au sein de la LRNAR ce 05/10/26 comme "Chargé de Développement de l'Arbitrage" (CDA). 62 candidatures pour ce poste ont été reçues (18 retenues, 4 en finale).
Sa mission prioritaire, après lui avoir laissé quelque temps pour évaluer l'écosystème de l'organisation générale de la Ligue et celle de l'arbitrage en particulier, est le DEVELOPPEMENT de l'arbitrage sur notre territoire (recrutement – fidélisation – féminin).
A ce titre, il pourrait être amené à prendre contact avec les parties prenantes et se tient bien entendu disponible, dans le cadre de sa mission prioritaire.
Le Bureau lui souhaite la bienvenue et lui adresse ses vœux de réussite.

3/ INFORMATIONS SUITE A LA 1ERE REUNION DES SG DE LIGUES

Jean-Marc DEGOS évoque les points discutés lors de cette réunion, principalement la modification d'OVALE et les nouveaux règlements généraux 27/28 en cours de finalisation.
Il informe également du départ de Stéphane DUBERGER de la FFR vers la ligue Pays de Loire.

4/ MODIFICATION DU CALENDRIER DES REUNIONS

Voir P.J.

Le fait marquant est l'annulation de la réunion de CODIR du 17 octobre, remplacée par un CODIR en présentiel le 7 novembre à ST MEDARD EN JALLES (lieu à confirmer).
Les prochaines réunions du Bureau en présentiel débuteront à 14h avec un rendez-vous à 12h pour le déjeuner.

5/ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CODEP 33

Après un rappel de la situation actuelle, un débat s'instaure sur l'égalité du loyer entre l'ensemble des CODEP qui bénéficient d'un bail au sein de locaux appartenant à la ligue (Corrèze, Deux-Sèvres, Gironde).
Philippe AUTIER et Christian DANDALEIX émettent le souhait que l'ensemble des CODEP soient sur un pied d'égalité, notamment le CODEP 87 qui a une charge locative annuelle très supérieure aux autres.
Une réflexion est initiée sur la base d'un document recensant la situation de chaque CODEP concernant leur siège (coût total annuel, surfaces, particularités…).
Concernant la situation de la Gironde qui est locatrice de locaux de la ligue à Gradignan, le SG enverra un courrier au Président pour discuter d'une évolution de la convention et la ''libération'' du local de stockage utilisé par le CODEP 33 à Gradignan, que la ligue doit absolument récupérer pour ses propres besoins.

6/ DEBUT DE SAISON POUR LES ECOLES DE RUGBY-FEUILLE DE MATCH/REPRESENTANT DEPARTEMENTAL

Eric LAYLAVOIX précise deux points importants : obligation d'utiliser la FDM dématérialisée, ainsi que la présence d'un Représentant Départemental des Ecoles de Rugby.
Un débat s'instaure sur le rôle du RD EDR pour la suite de la saison. Il est prévu que la formation des RD EDR soit faite par la Commission des Officiels de Match. La procédure a été demandée par la FFR et sera transmise aux CODEP.
Les candidats RDEDR seront enregistrés par les Comités départementaux qui devront transmettre les listes à la FFR (DCSOM). Chaque candidat recevra un lien de connexion de la FFR et devra suivre la formation individuelle en ligne. A la suite d'un QCM, il aura en direct la validation de sa qualité RDEDR

7/ BILAN MATCH INTERNATIONAL FRANCE VS CANADA A LA ROCHELLE

Très bonne organisation durant tout le week-end avec une belle réception du Stade Rochelais. Accueil des élus à la remise des maillots de l'équipe de France. Réception à PUILBOREAU le vendredi (très bel accueil de Pierre SOUCHAUD). Pierre BELLAMY précise qu'il a constaté une présence très importante de la Ligue. Les différentes réceptions et entretiens avec les élus se sont bien déroulés. Michel RECHEDE souligne l'investissement des élus et des salariés de la Ligue,

8/ SITUATION DU CLUB DE COGNAC

Denise LARROUDE précise la situation de ce club. Elle rappelle le contexte : par suite de la liquidation judiciaire de l'US COGNAC prononcée par le Tribunal de Cognac en juillet dernier, un nouveau club a été créé et affilié avec l'avis favorable de la ligue à la FFR. Ce nouveau club a été engagé en PR3 en conformité avec les règlements sportifs ; mentionnons qu'une place avait été gardée en R1 pour l'USC (la R1 est d'ailleurs à 39 clubs cette saison) si celle-ci avait pu échapper à la liquidation. Rappelons également que les droits sportifs ne peuvent être transférables d'un club à un autre au niveau régional, donc l'USC dissoute ne pouvait transmettre ses droits de R1 à l'UCR.
Un débat s'instaure au cours duquel nous ne pouvons que déplorer la situation de très grand déséquilibres sportif constaté à l'issue des 3 premières journées, au détriment des joueurs de Cognac et de leurs adversaires.
Mais cette situation est la conséquence directe de sanctions administratives et financières prononcées pour des fautes de gestion extrêmement graves commises par les gouvernances précédentes de l'USC, dont l'issue sportive est très dommageable pour les joueurs de la nouvelle entité, dont la plupart appartenaient à l'USC mais totalement conforme aux règlements généraux de la FFR.
Une réunion sera prochainement organisée par la FFR et la LRNAR pour rappeler ces faits aux dirigeants de l'UCR.

9/ REPRISE DES CHAMPIONNATS REGIONAUX (SENIORS, JEUNES ET FEMININES)

Denise LARROUDE rappelle que le règlement sportif 26/27 proposé par les C° des EPREUVES (jeunes, seniors et féminines) a été adopté à l'unanimité par le CODIR du 14/09/26.
Les championnats ont débuté : Régionale 1 : Scores cohérents – Régionale 2 : très forte domination du PASSAGE d'AGEN – Régionale 3/PR3 : 3 forfaits généraux à déplorer – Réserves R2 : Beaucoup de forfaits – Championnats Jeunes : NERAC forfait général en R1 U16 – Compétitions Féminines : trop de scores fleuves – Il est évoqué la situation de la Commission des Epreuves Féminines qui rencontre quelques difficultés et dont les championnats débutent.

10/ AFFILIATIONS

Sarah DUDON présente les dossiers de demande d'affiliation des clubs de rugby :

- Atlantique Rugby
- Rugby Club de Crocq
- Kalimotxo
- Catala Touch Rugby

- Rugby Club de Macau (avec avis Technique)

Le Bureau donne un avis favorable qui sera circonstancié pour transmission à la FFR.

11/ ASSURANCE RC POUR LE PRESIDENT DE LA LIGUE

Michel RECHEDE intervient par suite d'une réunion FFR au cours de laquelle des Présidents de ligue se sont interrogés sur leur couverture en matière de RC. Margot MOUTON et Philippe AUTIER précisent que le Président de Ligue est parfaitement couvert par une telle assurance. Margot va toutefois adresser un mail à la DAJC FFR pour confirmation.

12/ PROBLEMATIQUE AVEC LES JOUEURS DE 1ERE LIGNE

Le SG précise la situation de validation d'un renouvellement de licence pour un joueur de 1ère lige et précise les raisons de l'envoi d'un courrier informatif à l'ensemble des clubs.

13/ DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION D'UN VEHICULE DE FONCTION PAR UN PROCHE

Après avoir ouvert un large échange entre les membres, au cours duquel Philippe AUTIER rappelle précisément quelles sont les règles sociales définissant et distinguant la mise à disposition d'un véhicule de service, de l'attribution d'un véhicule de fonction, la demande de la salariée est examinée.

Le Bureau décide à l'unanimité moins 1 voix, de ne pas donner une suite favorable à la demande d'un salarié demandeur.

Il a été décidé qu'une prochaine réunion du Bureau serait consacré à des sujets RH. Bertrand BRASSET, élu en charge, y sera invité.

14/ PROJET ARTISTIQUE ET SPORTIF

Jean-Marc DEGOS présente le projet qui lui a été adressé ainsi qu'à Florian MERCADER.

Ce projet est porté par l'équipe féminine d'Aubusson (23), les Walkyries, qui portent aujourd'hui une commande artistique et sportive autour des problématiques rencontrées par les rugbywomen : inadaptation des maillots aux morphologies féminines très variées, sexisme, difficultés pour les joueuses mères à s'organiser en famille…

En 2026, c'est l'artiste Charlotte Vitaioli qui a été choisie par l'équipe pour mettre en lumière à travers un ensemble d'œuvres textiles les valeurs transmises par le sport, et l'engagement des joueuses. Le projet présente une opportunité originale de mêler les mondes artistique et sportif et de mettre les projecteurs sur la pratique féminine.

Eric LAYLAVOIX et Mathieu BERSARS (CTC du bassin) prendront contact pour évoquer la forme de soutien envisageable, notamment sur la communication.

PROCHAINES REUNIONS : voir calendrier 01/09 au 31/12/26 en P.J.

-

Michel RECHEDE
Président



FFR

NOUVELLE-AQUITAINE
TERRE UNIE PAR LE RUGBY

PROGRAMME des REUNIONS
Saison 2026 / 2027

Lundi 14 septembre 2026 à 10h00	Réunion du Bureau à GRADIGNAN (1)
Mardi 29 septembre 2026 à 18h00	Réunion du Bureau élargi en VISIO (1)
Mardi 6 octobre 2026 à 10h00	Réunion du Bureau à GRADIGNAN (2)
Mardi 27 octobre 2026 à 18h00	Réunion du Bureau élargi en VISIO (2)
Samedi 7 novembre 2026	Réunion du Comité Directeur à Saint-Médard-en-Jalles
Mardi 24 novembre 2026 à 18h00	Réunion du Bureau à GRADIGNAN (3)
Mercredi 2 décembre 2026 à 18h00	*AG Financière en VISIO*
Mardi 22 décembre 2026	Réunion du Bureau élargi en VISIO (3)

Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine de Rugby
4 rue Branlac – 33 170 Gradignan
T : +33 (0) 5 56 75 21 81
www.liguenouvelleaquitaine.ffr.fr

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE AQUITAINE